

# 04 - Sortie et frange nord de Demange-aux-Eaux



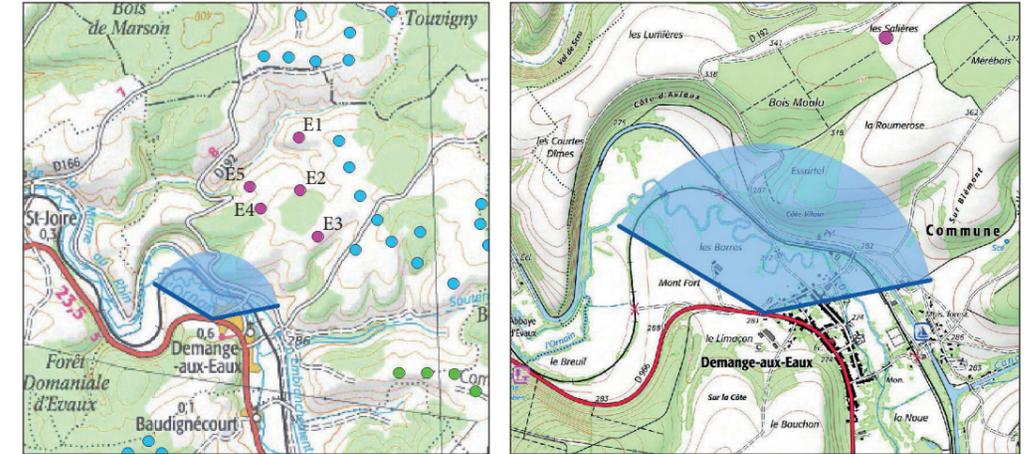
En sortie et frange nord de Demange-aux-Eaux, l'observateur se trouve en pied de côte, avec un champ visuel ouvert et dégagé sur la vallée de l'Ornain. Le cours de cette rivière est souligné de ses versants boisés, qui lui dessinent un écrin paysager.

Actuellement, les parcs éoliens sont suffisamment en retrait pour n'avoir qu'une incidence limitée dans les horizons paysagers du village. Ainsi, les éoliennes du parc de Demange-aux-Eaux peuvent se percevoir, à la faveur de trouées urbaines, sans prégnance particulière.

Le projet étudié vient appuyer le développement éolien, en marquant une approche de la rupture de pente. La réduction du projet à 5 éoliennes condensées au centre de la zone et la suppression d'une éolienne jugée trop proche (E4 initiale) permettent de limiter la perception du projet. Une grande part des éoliennes sont tronquées ou masquées par le redressement topographique, seule l'éolienne E3 se révélant la plus visible. Elle se place en appui sur le parc existant de Demange, dans des rapports d'échelle adaptés à la configuration paysagère.

**L'impact du projet est jugé FAIBLE, compte tenu de sa perception limitée, en appui sur le parc existant de Demange.**

X (Lambert 93) : 881027  
Y (Lambert 93) : 6834237  
Cap : 9,8°  
Date : 31/05/2023  
Heure : 13h36  
Angle de champ horizontal : 120°  
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ  
Éolienne la plus proche : E4 - 1774 m  
Éolienne la plus éloignée : E1 - 2969 m



## ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



## ESQUISSE



E5

E4 E1



E2

E3



# 05 - En approche de Demange-aux-Eaux par le nord (RD966)



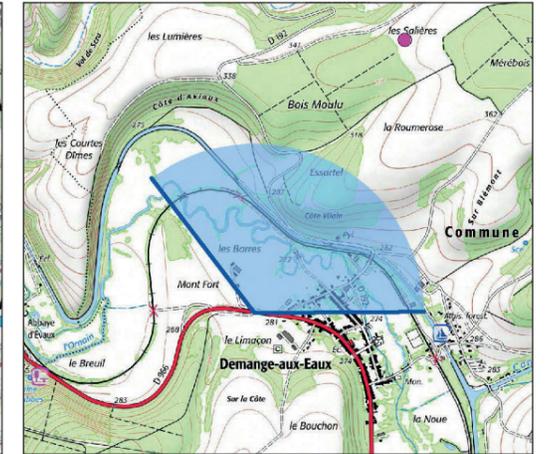
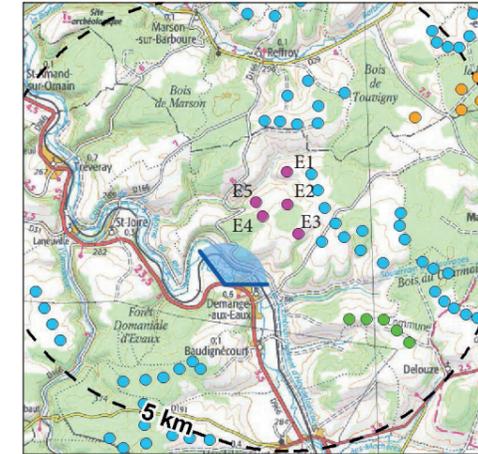
En approche de Demange-aux-Eaux par le nord et la RD966, la situation du village au coeur de la vallée et en pied de coteau se lit distinctement. Les abords dégagés de la départementale participent à la mise en valeur de la perception, aucun masque visuel ne venant perturber le champ visuel.

Actuellement, les parcs en exploitation de Demange-aux-Eaux et du Charmois se distinguent dans l'arrière-plan paysager, avec un regroupement des éoliennes et une perception en partie contrainte par le dénivelé topographique et le front boisé.

Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement du contexte éolien perceptible, mais la proximité de la rupture de pente contribue à appuyer le développement éolien, dans l'horizon proche du village. La réduction du projet à 5 éoliennes condensées et la suppression d'une éolienne jugée trop proche (E4 initiale) permettent de limiter la perception du projet. Le dénivelé topographique contribue à atténuer la présence des éoliennes en tronquant ou masquant une part du projet, avec toutefois une présence de l'éolienne E3 qui reste marquante.

**L'impact du projet est jugé FAIBLE, le projet se montrant discret dans le champ visuel, seule l'éolienne E3 marquant une certaine prégnance, en relation avec les parcs existants en arrière-plan.**

X (Lambert 93) : 880857  
 Y (Lambert 93) : 6834249  
 Cap : 26°  
 Date : 22/01/2020  
 Heure : 14h48  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E4 - 1839 m  
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 3036 m



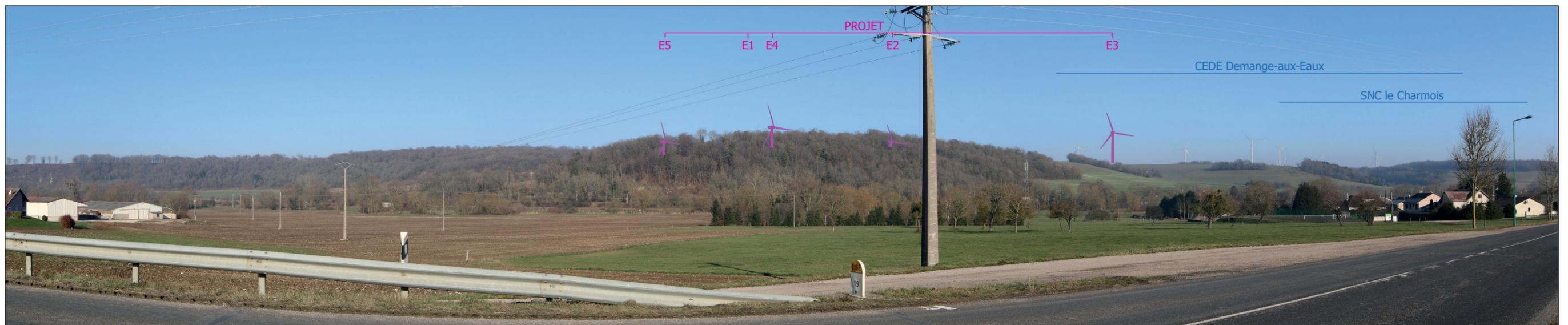
## ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



## ESQUISSE





E1

E4

E2

E3



# 06 - En approche de Demange-aux-Eaux par le sud (RD966)



En approche de Demange-aux-Eaux par le sud (toujours depuis la RD966, axe primaire de circulation), le regard porte dans l'axe de la vallée de l'Ornain, avec un champ visuel contré par le dénivelé et quelques habitations sur la gauche, tandis qu'il s'ouvre plus amplement sur la droite.

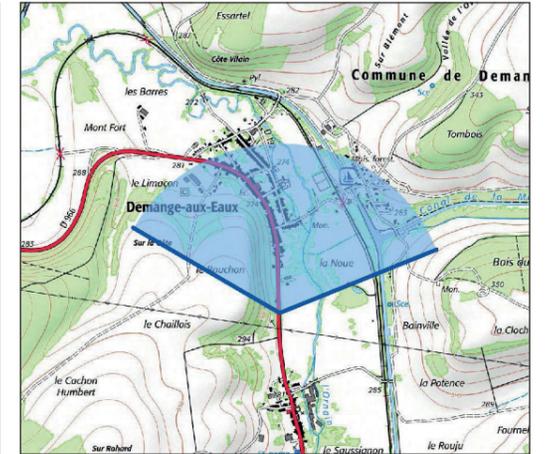
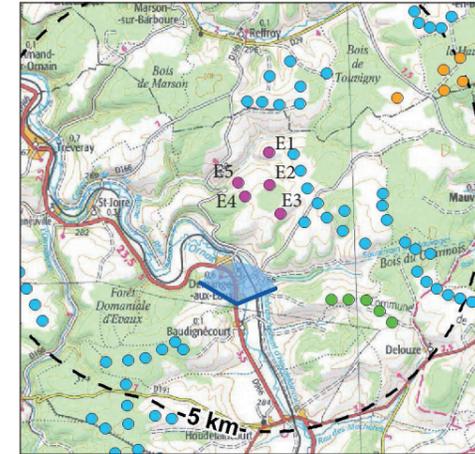
L'amplitude visuelle donne à percevoir le contexte éolien actuel sur le plateau supérieur, avec la présence des parcs en exploitation de Demange-aux-Eaux et de Charmois pour les plus visibles, celui du Haut de la Vausse marquant l'arrière-plan éloigné.

Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement du contexte éolien perceptible, participant à l'étalement de la présence éolienne sur l'horizon paysager. La proximité du projet à la rupture de pente induit une plus grande prégnance visuelle et contribue donc à appuyer le développement éolien, dans l'horizon proche du village.

Bien que filtrées par la végétation, les rapports d'échelle s'inscrivent en faveur des éoliennes, s'imposant dans le champ visuel, mais la réduction du projet à 5 éoliennes regroupées et la suppression d'une éolienne jugée trop proche (E4 initiale) permettent toutefois de limiter son emprise spatiale.

**L'impact du projet est jugé MODERE, la prégnance des éoliennes appuyant la présence du projet à l'horizon.**

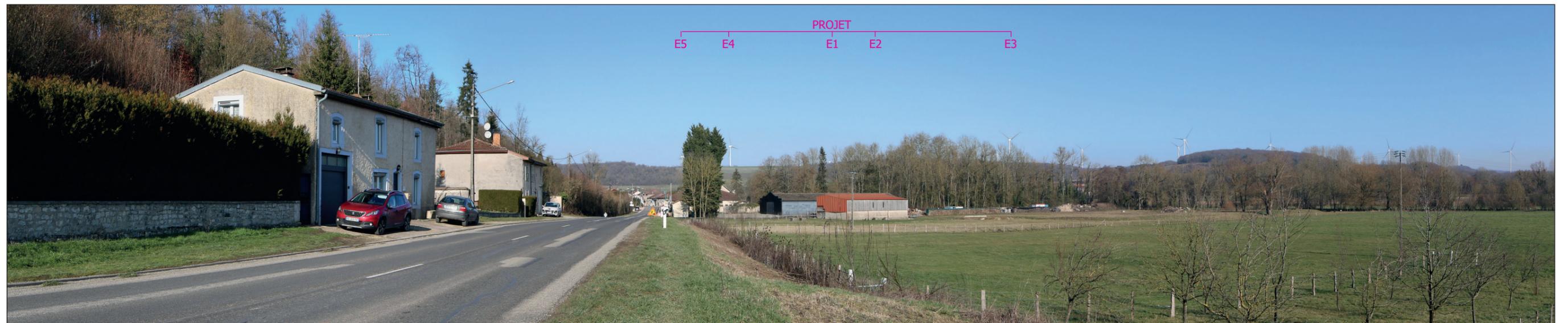
X (Lambert 93) : 881554  
 Y (Lambert 93) : 6833323  
 Cap : 4,1°  
 Date : 22/01/2020  
 Heure : 13h55  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E3 - 2371 m  
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 3670 m



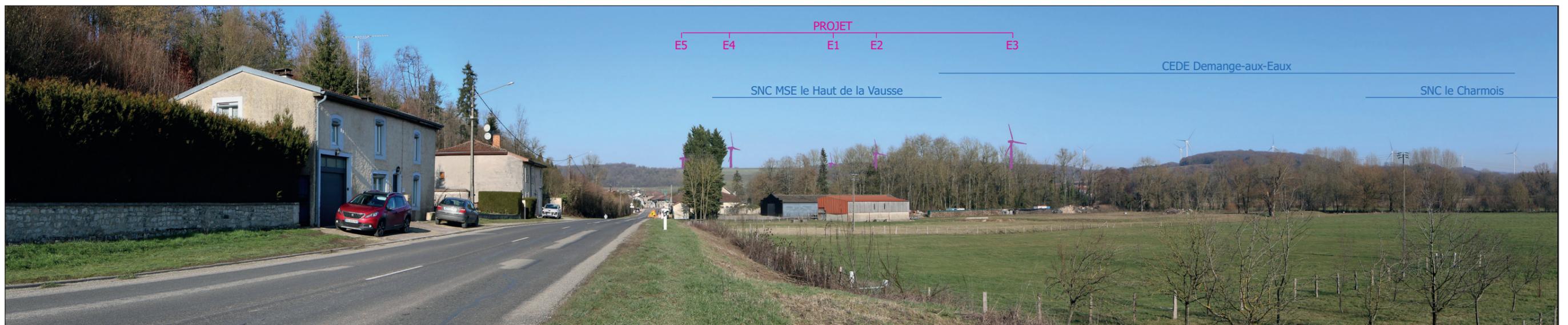
## ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



## ESQUISSE





E5

E4

E1

E2

E3



# 07 - Aux abords du lavoir de Demange-aux-Eaux

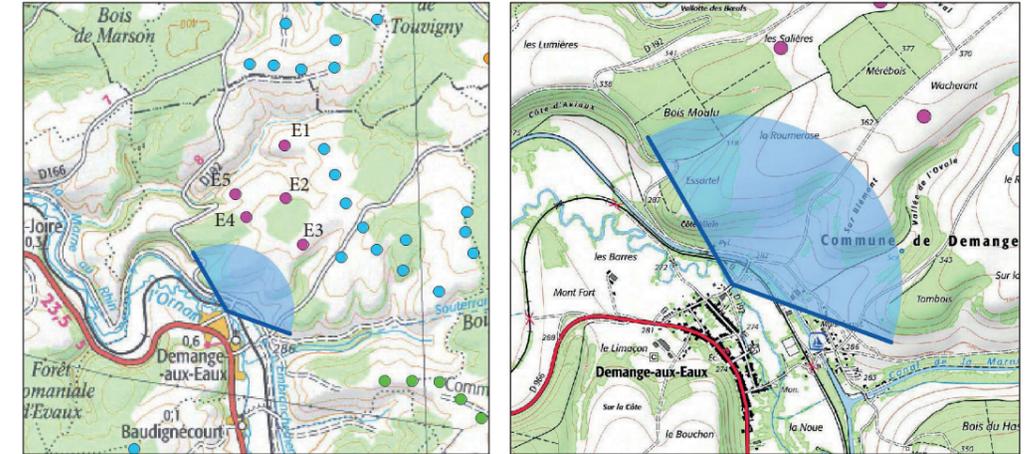


La rivière de l'Ornain s'inscrit comme un fil conducteur dans le développement de Demange-aux-Eaux. Le long de son cours, des ouvrages particuliers marquent la présence de l'eau. Trois lavoirs sont identifiés sur la commune, l'un au droit du monument commémoratif rue du Grand Pont, un autre jouxtant le bâtiment des sapeurs pompiers au coeur du village, et le troisième à proximité de la route de Reffroy, dans un espace visuel plus dégagé. L'observateur se situe ici à la base du revers de la vallée. Le projet, bien que proche, s'inscrit en retrait, avec une perception limitée à des extrémités de pales, pour un oeil averti.

Le dénivelé participe à amenuiser la présence du projet, en masquant une partie des éoliennes, la végétation filtrant les éoliennes les plus proches, le projet se trouvant ainsi relégué dans l'arrière-plan paysager. Le décalage de l'éolienne E3 et la suppression d'une éolienne jugée impactante (E4 initiale) participent à annuler la visibilité du projet depuis ce lieu.

L'impact du projet est jugé **NUL**, le projet se rendant à peine visible depuis cet espace du village.

X (Lambert 93) : 881458  
Y (Lambert 93) : 6834468  
Cap : 40°  
Date : 31/05/2023  
Heure : 13h08  
Angle de champ horizontal : 120°  
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ  
Éolienne la plus proche : E4 - 1421 m  
Éolienne la plus éloignée : E1 - 2591 m



## ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)

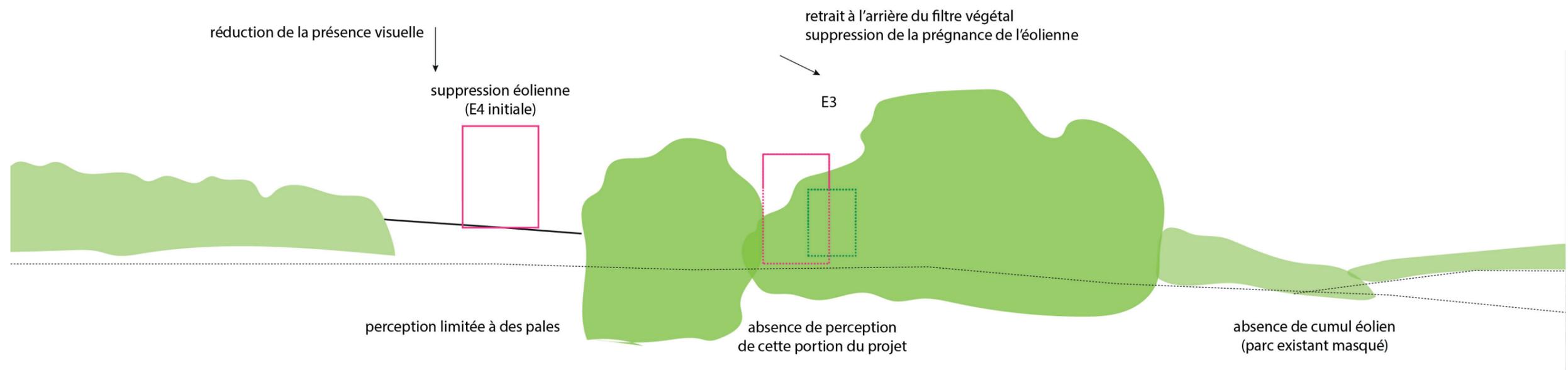


## SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



## SCHEMATISATION du décalage de l'éolienne E3 et de la suppression de l'éolienne E4

Sur les variantes précédemment envisagées, les éoliennes E3 et E4 restaient proches de la rupture de pente, avec un effet de surplomb jugé impactant dans le cadre paysager du village, et notamment par rapport à ce site urbain. Il a donc été décidé de proposer un décalage de l'éolienne E3 et une suppression de l'éolienne E4, faisant l'objet de la variante finale retenue, afin de limiter la perception de ces éoliennes proches. Le schéma ci-dessous illustre l'impact visuel de ces modifications.



## ESQUISSE



E4

E2

E3





# 08 - Depuis le hameau de Baudignécourt



Baudignécourt s'inscrit le long de la RD966, son développement contraint par le dénivelé de la vallée sur un côté et la rivière proche de l'Ornain sur l'autre. De cette configuration en découle une présence végétale récurrente dans le champ visuel, restreignant la portée du regard.

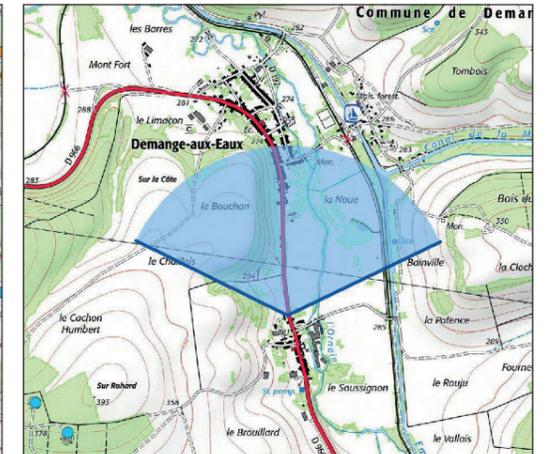
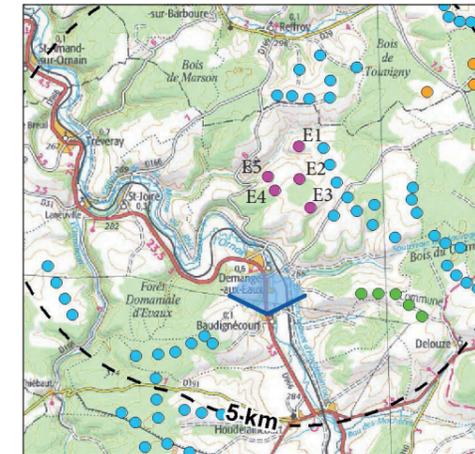
Ainsi, le contexte éolien actuel ne se rend perceptible qu'à la faveur de trouées visuelles, sans dominance notable dans le champ visuel.

Le projet envisagé, de même, n'est visible qu'une fois le tissu urbain franchi. Il faut toutefois avancer suffisamment loin le long de la RD966 pour apercevoir pleinement les éoliennes, une frange arbustive complétant l'urbanisation le long de l'axe.

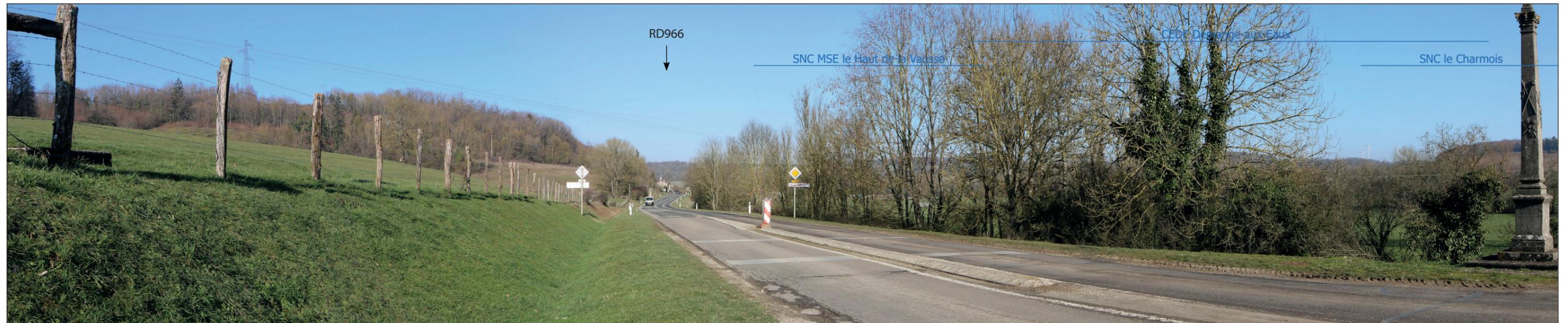
En-dehors de ce masque végétal, le projet s'inscrit dans le prolongement du parc en exploitation de Demange-aux-Eaux. Le regroupement des éoliennes limite l'étalement sur l'horizon, dans des rapports d'échelle cohérents avec le contexte éolien et la configuration paysagère.

**L'impact du projet est jugé FAIBLE, du fait d'une perception très limitée du projet depuis le site urbain de Baudignécourt.**

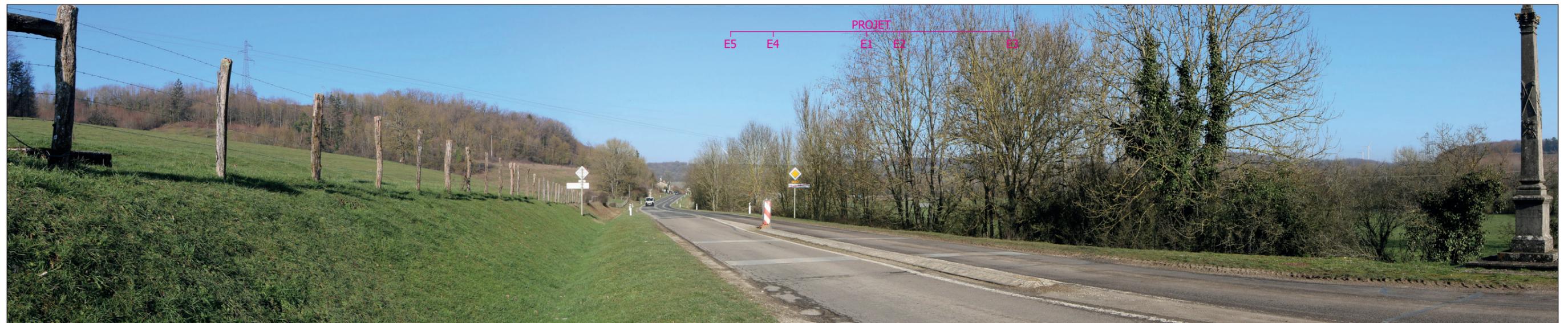
X (Lambert 93) : 881573  
Y (Lambert 93) : 6832941  
Cap : 0,2°  
Date : 22/01/2020  
Heure : 13h49  
Angle de champ horizontal : 120°  
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ  
Éolienne la plus proche : E3 - 2712 m  
Éolienne la plus éloignée : E1 - 4041 m



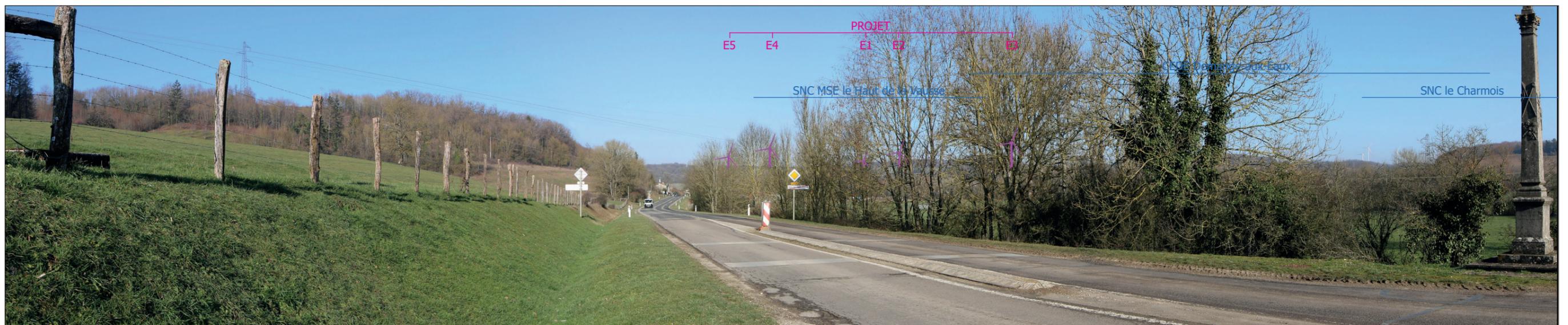
## ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



## ESQUISSE





E5

E4

E1

E2

E3



# 09 - Depuis la RD966, dans la portion sud de la vallée de l'Ornain



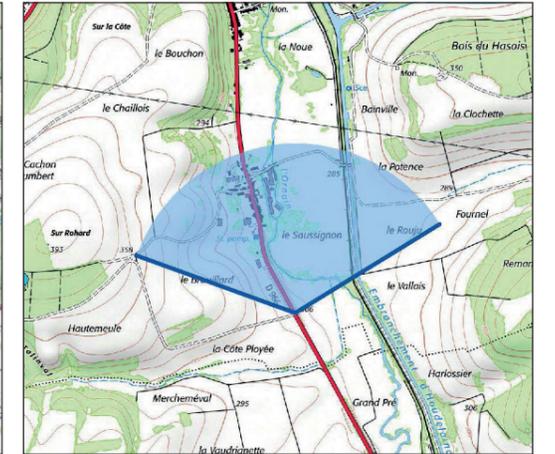
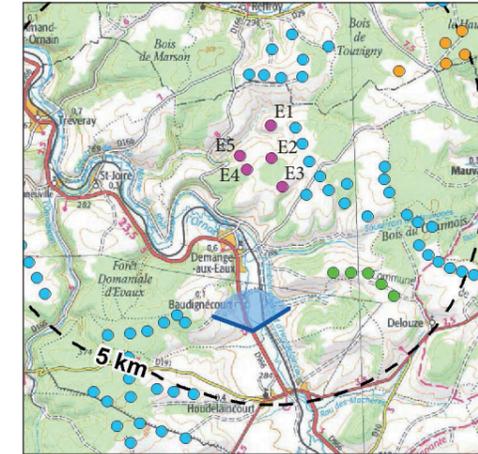
La RD966 se présente comme un axe de découverte de la vallée de l'Ornain et de ses paysages. Longeant le versant ouest de la vallée, la départementale ouvre de larges perspectives sur la plaine alluviale. La rivière se distingue à son cordon arboré, qui serpente au sein d'un réseau de prairies et de cultures, l'horizon fermé par le versant opposé, couronné de boisements.

Les parcs éoliens existants s'échelonnent au-dessus de la ligne de crête, avec plus ou moins de perception selon leur retrait à la rupture de pente. Les éoliennes s'inscrivent dans l'arrière-plan paysager, sans dominance particulière. La multiplication des parcs le long de l'axe de la vallée invite toutefois à porter une attention sur le cumul visuel engendré. Il est à noter notamment la présence du parc des Lavières (1 éolienne visible sur la droite du panorama), qui marque une approche du front de la vallée, avec une dominance à évaluer.

Le projet s'inscrit dans le prolongement des parcs existants. L'implantation privilégie un regroupement des éoliennes, limitant l'étalement sur la ligne de crête, avec un effet de fuite visuelle des éoliennes.

**L'impact du projet est jugé MODERE, le projet appuyant le développement éolien, avec une avancée à la rupture de pente, mais en cohérence avec le contexte environnant.**

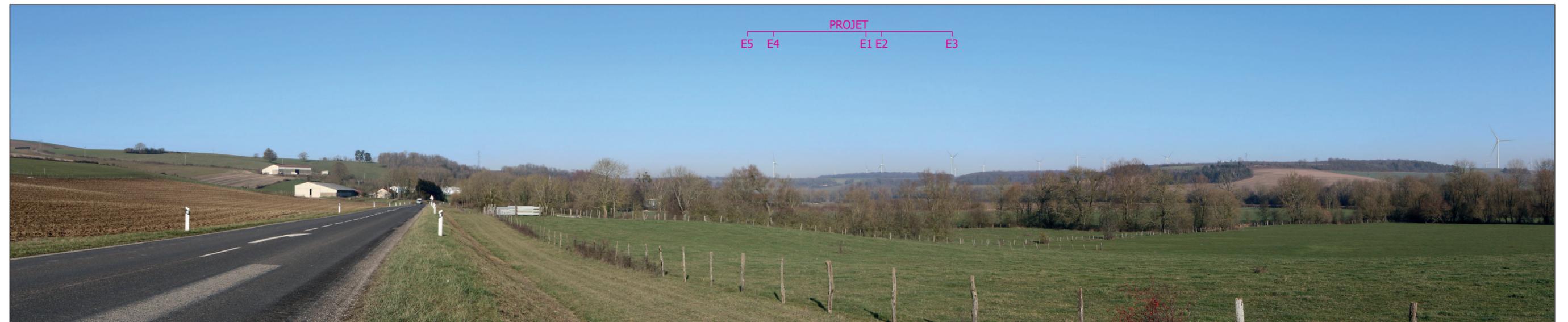
X (Lambert 93) : 881893  
 Y (Lambert 93) : 6832050  
 Cap : 354°  
 Date : 22/01/2020  
 Heure : 13h44  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E3 - 3476 m  
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 4881 m



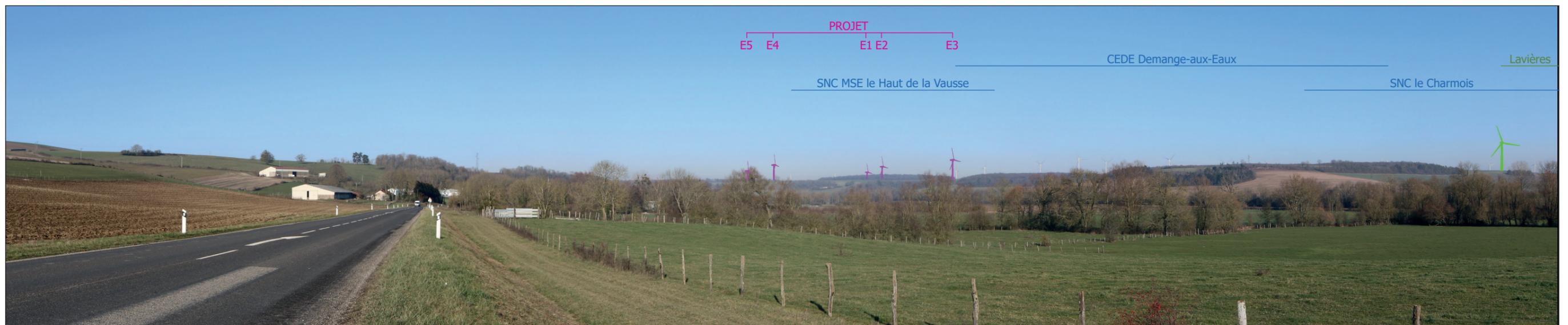
## ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



## ESQUISSE





E5

E4

E1

E2

E3

